

BGer 6B 868/2020 vom 28. August 2020

Bundesgericht, 2020-08-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_868_2020

FR: TF 6B 868/2020 du 28 août 2020

IT: TF 6B 868/2020 del 28 agosto 2020

Regeste

Arbitraire ; irrecevabilité du recours | Infractions

Erwägungen

E. 1

Le recourant se plaint d'un établissement arbitraire des faits.

E. 1.1

Le Tribunal fédéral n'est pas une autorité d'appel, auprès de laquelle les faits pourraient être rediscutés librement. Il est lié par les constatations de fait de la décision entreprise (art. 105 al. 1 LTF), à moins qu'elles n'aient été établies en violation du droit ou de manière manifestement inexacte au sens des art. 97 al. 1 et 105 al. 2 LTF, soit pour l'essentiel de façon arbitraire au sens de l' art. 9 Cst. Une décision n'est pas arbitraire du seul fait qu'elle apparaît discutable ou même critiquable; il faut qu'elle soit manifestement insoutenable et cela non seulement dans sa motivation mais aussi dans son résultat. Le Tribunal fédéral n'entre pas en matière sur les critiques de nature appellatoire (ATF 145 IV 154 consid. 1.1 p. 155 s. et les références citées).

E. 1.2

En l'espèce, le recourant s'adonne à une discussion purement appellatoire de l'appréciation des preuves à laquelle s'est livrée l'autorité précédente, sans aucunement en démontrer l'arbitraire. Il se borne - au moyen d'une argumentation sommaire - à prétendre qu'il n'aurait pas été au volant de son véhicule au moment de la commission de l'infraction, en opposant sa propre version des événements à celle de la cour cantonale, sans mettre en évidence une éventuelle constatation insoutenable tirée de l'un ou l'autre des moyens probatoires administrés.

E. 2

Faute de satisfaire aux conditions de recevabilité d'un recours en matière pénale au Tribunal fédéral (cf. art. 42 al. 2 et 106 al. 2 LTF), le recours doit être écarté en application de l' art. 108 al. 1 let. b LTF . Le recourant, qui succombe, supporte les frais judiciaires (art. 66 al. 1 LTF). Par ces motifs, la Juge président prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.